

Prédication du 20 septembre 2026
Bernard Mourou

Matthieu 20, 1-16

En ce temps-là, Jésus disait cette parabole à ses disciples : « Le Royaume des cieux est comparable au maître d'un domaine qui sortit dès le matin afin d'embaucher des ouvriers pour sa vigne. Il se mit d'accord avec eux sur le salaire de la journée : un denier, et il les envoya à sa vigne.

Sorti vers neuf heures, il en vit d'autres qui étaient là, sur la place, sans rien faire. Et à ceux-là, il dit : 'Allez à ma vigne, vous aussi, et je vous donnerai ce qui est juste.' Ils y allèrent.

Il sortit de nouveau vers midi, puis vers trois heures, et fit de même.

Vers cinq heures, il sortit encore, en trouva d'autres qui étaient là et leur dit : 'Pourquoi êtes-vous restés là, toute la journée, sans rien faire ?' Ils lui répondirent : 'Parce que personne ne nous a embauchés.' Il leur dit : 'Allez à ma vigne, vous aussi.'

Le soir venu, le maître de la vigne dit à son intendant : 'Appelle les ouvriers et distribue le salaire, en commençant par les derniers pour finir par les premiers.'

Ceux qui avaient commencé à cinq heures s'avancèrent et reçurent chacun une pièce d'un denier.

Quand vint le tour des premiers, ils pensaient recevoir davantage, mais ils reçurent, eux aussi, chacun une pièce d'un denier. En la recevant, ils récriminaient contre le maître du domaine : 'Les derniers venus n'ont fait qu'une heure, et tu les traites à l'égal de nous, qui avons enduré le poids du jour et la chaleur !'

Mais le maître répondit à l'un d'entre eux : 'Mon ami, je ne suis pas injuste envers toi. N'as-tu pas été d'accord avec moi pour un denier ? Prends ce qui te revient, et va-t'en. Je veux donner au dernier venu autant qu'à toi : n'ai-je pas le droit de faire ce que je veux de mes biens ? Ou alors ton regard est-il mauvais parce que moi, je suis bon ?' C'est ainsi que les derniers seront premiers, et les premiers seront derniers. »

Prédication

Dans le Proche-Orient du I^{er} siècle, comme dans n'importe quel pays viticole aujourd'hui, la saison des vendanges offre des possibilités de travail à des journaliers.

En raison de la chaleur qui sévit en milieu de journée, la journée commence tôt, dès six heures du matin.

Le problème, c'est que toutes les personnes qui se présentent le matin ne seront pas forcément embauchées. Certaines resteront là, dans une vaine attente, et seront finalement venues pour rien. Elles auront perdu leur journée.

Quoi qu'il en soit, notre parabole s'intéresse moins à cette main d'œuvre précaire qu'à un vigneron à l'attitude pour le moins originale.

En effet, il se comporte de manière fort curieuse : tout au long de la journée, à plusieurs reprises, nous le voyons revenir sur ce marché du travail.

Est-ce dû à un défaut d'organisation, ou bien à son souci pour ces hommes à la recherche d'un travail ?

D'après le texte, nous pouvons opter pour cette seconde interprétation. Notre vigneron semble bien vouloir mettre le plus possible de journaliers au travail, afin de remédier aux méfaits du désœuvrement.

Et il se soucie tellement d'eux qu'il va finalement donner la même somme d'argent à ceux qui auront été embauchés à la fin de la journée. Ces derniers auront donc la bonne surprise de recevoir un salaire douze fois supérieur à celui escompté. Soudain, ils quittent la catégorie des défavorisés pour celle des privilégiés.

Mais il se passe une chose que, dans sa bonté naïve, notre vigneron n'avait pas envisagée : les journaliers de la première heure se mettent à comparer leurs salaires avec les autres.

Ils refusent d'être traité de la même manière que les autres. A quoi bon avoir enduré la chaleur du jour ? Ils éprouvent un sentiment d'injustice et de jalousie.

C'est un fait : les lois du Royaume n'entrent pas dans la logique humaine.

Or, leur sentiment d'injustice se révèle totalement infondé parce que finalement personne n'a été lésé.

Notre vigneron se révèle à la fois généreux et totalement libre, mais ces deux qualités provoquent incompréhension et colère.

La nature humaine n'a pas changé : cette manière d'agir serait tout aussi mal accueillie aujourd'hui, car une telle inégalité dans le paiement du salaire horaire ferait autant scandale aujourd'hui.

Nous voyons que la logique du Royaume diffère de la nôtre : elle réserve exactement le même traitement aux ouvriers qui ont travaillé douze heures et à ceux qui ne sont venus qu'une heure.

Dans le texte original, le mot grec choisi pour désigner notre vigneron a donné en français le mot « despote ». Il n'a cependant pas une connotation négative : il renvoie juste à la liberté revendiquée.

Il se trouve que dans la culture juive, la vigne représente le peuple de Dieu.

Cette parabole parle donc du service dans l'Eglise.

Dans les différents ministères qui sont exercés pour l'édifier, c'est la libre grâce de Dieu qui prévaut.

Par conséquent, ce texte nous conduit à nous interroger : sommes-nous bien conscients que toute activité est une bénédiction, à la fois pour ceux qui en bénéficient, bien entendu, mais aussi pour ceux qui l'exercent ?

Il est important que cette parabole nous le rappelle, car parfois dans l'Eglise nous pouvons avoir l'impression contraire : Il peut arriver que les paroissiens ressentent une lassitude, devant toutes les tâches qu'ils doivent assumer.

Mais en fait, si nous réfléchissons, ne serait-ce pas bien plus terrible de ne pas être sollicité ? Nous aurions les mêmes sentiments que les journaliers qui auraient attendu vainement tout le jour, sans rien donner ni rien recevoir.

Mais il n'en est pas ainsi : en fonction de nos compétences, nous pouvons tous être au service du Seigneur.

Si nous avons cette conviction, nous exercerions tous une tâche en faveur de nos sœurs et de nos frères, car nous avons tous au moins un talent.

Lorsque nous serons convaincus que le service dans l'Eglise n'est pas une punition, mais une bénédiction, nous désirerons nous engager aux côtés de ceux qui œuvrent déjà, pour alléger leur tâche et leur éviter de s'épuiser.

Car tout est grâce, y compris les activités que le Seigneur nous accorde le privilège d'exercer.

Amen